

Membres du Conseil : 42

Présents : 27

Pouvoirs : 9

Votants : 36

Excusés : 14

Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN
RETONFEY :	M. Christian PETIT
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
------------------	-------------------

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_49 : ADMINISTRATION – Présentation du rapport d'activité 2023

M. le Président rappelle que l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales charge le président de l'établissement public de coopération intercommunale d'adresser annuellement un rapport d'activité au maire de chaque commune. Ce rapport doit retracer l'activité de la Communauté de Communes. Ce dernier évoque l'évolution du territoire et des services de la CCHCPP, les différents événements ayant eu lieu au cours de l'année écoulée et le fonctionnement institutionnel de l'intercommunalité.

Le maire devra en faire communication à son Conseil municipal en séance publique. Au cours de cette séance les conseillers communautaires de la commune pourront être entendus. Ce rapport a vocation à instaurer un débat démocratique au sein des Conseils municipaux des communes membres de l'intercommunalité.

Il est proposé au Conseil de prendre acte du rapport d'activité ci-joint pour l'année 2023 qui sera transmis aux 28 maires et accompagnés des CFU de la CCHCPP pour l'année 2023.

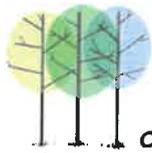
Le Conseil communautaire,

VU l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales,
VU les CFU pour l'année 2023 de la CCHCPP,
VU le rapport d'activité 2023 de la CCHCPP,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **DE PRENDRE** acte du rapport d'activité 2023 de la CCHCPP ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à transmettre aux maires des communes du territoire les CFU, le présent rapport ainsi que tout document nécessaire à sa bonne communication.



**Haut Chemin
Pays de Pange**

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 057-200067957-20250717-DCC2025_49_1-DE

Pièce jointe :

- *Rapport d'activité 2023*

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

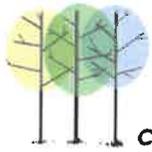
L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



Haut Chemin Pays de Pange

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le

ID : 057-200067957-20250717-DCC2025_50-DE



MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN
RETONFEY :	M. Christian PETIT
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
------------------	-------------------

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_50 : ADMINISTRATION – Présentation du rapport d'activité 2024

M. le Président rappelle que l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales charge le président de l'établissement public de coopération intercommunale d'adresser annuellement un rapport d'activité au maire de chaque commune. Ce rapport doit retracer l'activité de la Communauté de Communes. Ce dernier évoque l'évolution du territoire et des services de la CCHCPP, les différents événements ayant eu lieu au cours de l'année écoulée et le fonctionnement institutionnel de l'intercommunalité.

Le maire devra en faire communication à son Conseil municipal en séance publique. Au cours de cette séance les conseillers communautaires de la commune pourront être entendus. Ce rapport a vocation à instaurer un débat démocratique au sein des Conseils municipaux des communes membres de l'intercommunalité.

Il est proposé au Conseil de prendre acte du rapport d'activité ci-joint pour l'année 2024 qui sera transmis aux 28 maires et accompagné des CFU de la CCHCPP pour l'année 2024.

Le Conseil communautaire,

VU l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales,
VU les CFU pour l'année 2024 de la CCHCPP,
VU le rapport d'activité 2024 de la CCHCPP,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **DE PRENDRE** acte du rapport d'activité 2024 de la CCHCPP ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à transmettre aux maires des communes du territoire les CFU, le présent rapport ainsi que tout document nécessaire à sa bonne communication.

Pièce jointe :

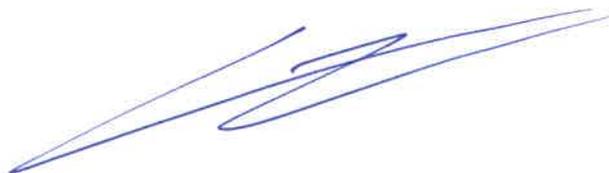
- *Rapport d'activité 2024*

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER

MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN
RETONFEY :	M. Christian PETIT
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
------------------	-------------------

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_51 : ADMINISTRATION – Convention avec la commune de Courcelles-Chaussy

M. le Président explique aux membres du Conseil que la CCHCPP a besoin des services d'un électricien afin d'installer dans certaines communes du territoire des appareils de type « géocœur ». Or, n'ayant au sein de ses services aucun agent doté des habilitations techniques permettant d'installer ce type de matériel, la Communauté de Communes se voit contrainte à faire appel à un prestataire extérieur.

Dans la logique de mutualisation des moyens qui anime la CCHCPP, la commune de Courcelles-Chaussy propose de mettre à disposition de la CCHCPP ses services techniques afin de réaliser certaines prestations.

La commune propose à la CCHCPP de conventionner afin d'entériner cet accord pour une durée de 1 an reconductible jusqu'à deux fois.

Il est proposé au Conseil communautaire de valider le conventionnement avec Courcelles-Chaussy dans le cadre de prestations de services mutualisées.

Le Conseil communautaire,

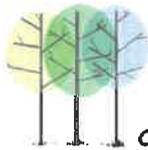
VU la convention de prestations de services de la commune de Courcelles-Chaussy,

VU la DCM n°4 du 5 novembre 2024 de Courcelles-Chaussy établissant les tarifs de mise à disposition du personnel communal,

CONSIDÉRANT la volonté de la CCHCPP de mutualiser les moyens au sein du territoire,

ENTENDU l'avis de M. Hervé MESSIN de faire apparaître dans la convention les tarifs de mise à disposition du personnel communal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,



**Haut Chemin
Pays de Pange**

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le

ID : 057-200067957-20250717-DCC2025_51-DE

S²LOW

DECIDE :

- **D'AUTORISER** M. le Président à signer la convention de prestations de services avec la commune de Courcelles-Chaussy et à signer tout document y afférent.

Pièce jointe :

- *Convention de prestations de services de la commune de Courcelles-Chaussy*

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42

Présents : 27

Pouvoirs : 9

Votants : 36

Excusés : 14

Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZERROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZERROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN
RETONFEY :	M. Christian PETIT
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
------------------	-------------------

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_52 : ASSAINISSEMENT – Convention Charleville-sous-Bois pour la déconnexion de fosse à Mussy l'Évêque

M. Hervé MESSIN, Vice-président en charge de l'assainissement, rappelle que lors de la commission du 11 mars 2025, les travaux de déconnexion de fosse à Charleville-sous-Bois (Mussy l'Évêque) ont été retenus.

La consultation a été lancée le 30 avril 2025 avec comme date de remise des offres le 13 juin 2025 à 12h00.

Il convient d'autoriser M. le Président à signer les conventions suivantes :

- Entre la CCHCPP et la commune
- Entre la CCHCPP et les particuliers

La commune s'engage à rembourser la CCHCPP de tous les frais liés aux travaux hors la MOE.

La répartition du coût total de l'opération de déconnexion des fosses septiques est établie entre la CCHCPP et la commune de Charleville-sous-Bois de la façon suivante :

Étude et MOE : 100 % du coût total de l'opération pour la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange ; le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 8 900 € HT + (4.2 % *177 032) soit 16 335,34 € HT.

Travaux : 100 % du coût total de l'opération pour la commune. Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 177 032 € HT.

Le coût total du marché des travaux en domaine privé de déconnexion des fosses septiques est estimé donc à 193 367,34 € HT soit 232 040,81 € TTC.



Haut Chemin Pays de Pange

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le

ID : 057-200067957-20250717-DCC2025_52-DE

S²LO

Le Conseil communautaire,

VU le projet de convention entre la CCHCPP et la commune de Charleville-sous-Bois,

VU le projet de convention entre la CCHCPP et les particuliers,

ENTENDU les explications du Vice-président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **D'ACCEPTER** la convention entre la CCHCPP et la Commune ;
- **D'ACCEPTER** la convention entre la CCHCPP et les particuliers ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Pièces jointes :

- *Projet de convention entre la CCHCPP et la commune de Charleville-sous-Bois*
- *Projet de convention entre la CCHCPP et les particuliers*

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

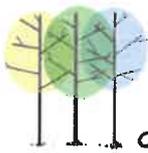
L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINTE-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY : M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE : M. Alain BASTIEN
RETONFEY : M. Christian PETIT
VIGY : Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY : M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY : M. Lionel GUIRAUT

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_53 : COMMUNICATION – Contrat de Sponsoring CORR 57

M. Serge WOLLJUNG, Vice-président en charge de la Communication présente au Conseil la demande de sponsoring du Comité d'Organisation Rurale de Retonfey (CORR 57).

L'association effectue cette demande de sponsoring pour l'organisation d'une course et d'une marche nature s'étant déroulées le 22 juin dernier à Retonfey. L'événement, reconduit pour la deuxième année consécutive, proposait une course nature (10 et 17 km) ainsi qu'une marche populaire (5, 10 et 17 km). Pour mémoire, le CORR 57 avait bénéficié d'une aide de 300 € au titre du dispositif *Terre de Jeux* en 2024.

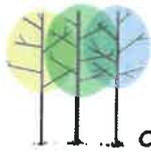
Pour l'organisation de ces événements le CORR 57 sollicite une subvention à hauteur de 300 €.

La participation à ces événements étant payante, le dossier a été transmis à la commission « Communication » qui a donné un avis favorable à cette demande.

Il y avait plus de 100 participants à la course nature ainsi qu'à la marche populaire. La Communauté de Communes était mise en avant avec l'apparition du logo de la CCHCPP sur des affiches, sur la table d'inscription ou avec la présence d'un roll-up. À noter que la CCHCPP apparaissait également au sein des communications effectuées pour les événements.

M. Serge WOLLJUNG propose au Conseil de délibérer en faveur du contrat de sponsoring pour le projet suivant :

ASSOCIATION/ PERSONNE	MANIFESTATION/ SPORT	MONTANT DEMANDÉ	AVIS DE LA COMMISSION
Comité d'Organisation Rurale de Retonfey 57 (CORR 57)	Course Nature & Marche populaire	300 €	Avis favorable pour 300 €



Le Conseil communautaire à l'unanimité,

ENTENDU les explications du Vice-président,

VU l'avis de la commission « Communication » du 4 juin 2025,

VU le projet de convention de sponsoring entre la CCHCPP et le Comité d'Organisation Rurale de Retonfey,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **DE VALIDER** le contrat de sponsoring présenté dans le tableau-ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document afférent à cette décision.

Pièce jointe :

- *Projet de convention de sponsoring entre la CCHCPP et le Comité d'Organisation Rurale de Retonfey*

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN
RETONFEY :	M. Christian PETIT
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
------------------	-------------------

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_54 : ENVIRONNEMENT – Nomination d'un délégué pour la commune de Vigy à la commission « Environnement »

En date du 10 avril 2025, par la délibération N°2025/003/008 la commune de Vigy a demandé à être représentée au sein de la commission « Environnement » de la CCHCPP.

M. Sylvain WEIL souhaiterait participer aux travaux de la commission « Environnement » en rejoignant cette dernière. En effet, la commune de Vigy n'est actuellement pas représentée au sein de cette commission.

De ce fait, il est proposé au Conseil communautaire de se prononcer sur l'inscription de M. Sylvain WEIL à la commission « Environnement ».

Le Conseil communautaire,

VU la délibération N°2025/003/008 du 10 avril 2025 de la commune de Vigy,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **DE NOMMER M. Sylvain WEIL à la commission « Environnement ».**

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY : M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE : M. Alain BASTIEN
RETONFEY : M. Christian PETIT
VIGY : Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY : M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY : M. Lionel GUIRAUT

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_55 : FINANCES – Attributions de compensation

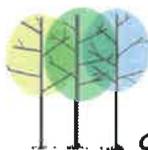
M. Joël SIMON, 1^{er} Vice-président, rappelle au Conseil communautaire qu'en application des dispositions du V de l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI), l'intercommunalité verse à chaque commune membre une attribution de compensation. Celle-ci ne peut être indexée.

Les attributions de compensation permettent de maintenir les équilibres budgétaires des communes membres et de leur établissement public de coopération intercommunale (EPCI) lorsqu'il y a transfert de compétences et de charges dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique. C'est une dépense obligatoire.

Le Conseil communautaire communique annuellement aux communes membres le montant des attributions de compensation. Suite à la réunion de la CLECT, un courrier a été adressé aux communes les informant des attributions de compensation définitives de l'année 2025.

Il est donc proposé d'établir les attributions de compensation pour l'année 2025, de la manière suivante :

Commune	Attributions de compensation initiales	Montant des charges transférées 2024	Attributions de compensation 2025
Bazoncourt	4 815,00 €	-	4 815,00 €
Burtoncourt	1708,98 €	54,68 €	1 654,30 €
Charleville-sous-Bois	718,68 €	76,50 €	642,18 €
Coincy	8 396,00 €	-	8 396,00 €



Haut Chemin Pays de Pange

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le

S²LOW

ID : 057-200067957-20250717-DCC2025_55-DE

Colligny-Maizery	19 022,00 €	641,38 €	18 380,62 €
Courcelles-Chaussy	153 103,85 €	1 415,90 €	151 687,95 €
Courcelles-sur-Nied	22 848,00 €	2 221,51 €	20 626,49 €
Failly	27 483,85 €	4 005,23 €	23 478,62 €
Glatigny	45 649,58 €	-	45 649,58 €
Hayes	3 013,79 €	-	3 013,79 €
Les Etangs	48 274,86 €	31,20 €	48 243,66 €
Maizeroy	19 242,00 €	553,49 €	18 688,51 €
Marsilly	9 466,00 €	-	9 466,00 €
Ogy-Montoy-Flanville	221 697,44 €	151,83 €	221 545,61 €
Pange	12 513,00 €	2 500 €	10 013,00 €
Raville	7 809,00 €	-	7 809,00 €
Retonfey	96 566,00 €	177,40 €	96 388,60 €
Sainte Barbe	162 087,68 €	7,98 €	162 079,70 €
Saint Hubert	2 735,46 €	-	2 735,46 €
Sanry-les-Vigy	5 862,16 €	-	5 862,16 €
Sanry-sur-Nied	7 097,00 €	-	7 097,00 €
Servigny-les-Raville	12 993,00 €	-	12 993,00 €
Servigny-les-Sainte-Barbe	14 181,11 €	-	14 181,11 €
Silly-sur-Nied	14 898,00 €	820,00 €	14 078,00 €



Sorbey	7 834,00 €	-	7 834,00 €
Vigy	396 506,83 €	17,50 €	396 489,33 €
Villers-Stoncourt	6 435,00 €	42,67 €	6 392,33 €
Vry	12 389,82 €	912,21 €	11 477,61 €

Le Conseil communautaire,

VU l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

VU le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 7 novembre 2022 fixant la méthodologie de calcul des Attributions de Compensation,

VU le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 4 mars 2025 fixant le montant des attributions de compensation,

CONSIDERANT le courrier du 19 mars 2025 envoyé aux communes membres les informant des montants des attributions de compensation de l'année 2025,

CONSIDERANT la prescription du délai de réponse de 2 mois,

CONSIDERANT les réponses favorables des communes de Bazoncourt, Charleville-sous-Bois, Courcelles-Chaussy, Glatigny, Ogy-Montoy-Flanville, Pange, Raville, Sainte-Barbe, Saint-Hubert, Servigny-lès-Sainte-Barbe et Sorbey,

CONSIDERANT l'absence de réponse des autres communes,

Après en avoir délibéré, par 35 voix pour, M. Hervé MESSIN ne prenant pas part au vote,

DECIDE :

- **D'ARRÊTER** de manière définitive les montants des attributions de compensation versées aux communes membres tels que précisés dans le tableau ci-dessus ;
- **DE CONFIRMER** les crédits correspondants au budget ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à effectuer les démarches et à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

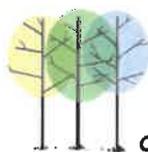
L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY : M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE : M. Alain BASTIEN
RETONFEY : M. Christian PETIT
VIGY : Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY : M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY : M. Lionel GUIRAUT

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_56 : FINANCES – Attribution de fonds de concours

M. Joël SIMON, 1^{er} Vice-président, informe le Conseil communautaire que les différents dossiers de demande de fonds de concours des communes, déposés au service des Affaires Générales, ont été étudiés au cours de la dernière commission « Finances ».

Pour rappel, sur la période 2024-2025, la CCHCPP s'est engagée en faveur des communes en débloquant une enveloppe globale de 700 000 € pour subventionner les projets d'investissement communaux à hauteur de 25 000 € par commune.

À ce jour, 37 dossiers ont déjà été validés par le Conseil communautaire dont 13 projets ayant déjà reçu le versement. Ainsi le montant déjà alloué par cette opération s'élève à 457 181,63 €.

M. Joël SIMON, 1^{er} Vice-président, propose au Conseil de valider les dossiers de fonds de concours présentés et validés lors de la commission « Finances » du 2 juin 2025. Ces dossiers ont été arrêtés de la manière suivante :

Commune	Type de projet	Montant alloué
FAILLY	Remplacement des menuiseries extérieures de l'établissement scolaire	2 337 €
MARSILLY	Installation d'un jeu de boules et aménagement de locaux sous le préau	2 608 €
PANGE	Remplacement chaudière et ballon d'eau chaude à gaz par des équipements électriques	2 219 €

RETONFEY	Annulation du dossier de remplacement ECS par aérothermie et installation PAC pour la salle multisports (délibération DCC2024_98)	- 25 000 €
RETONFEY	Remplacement chaudière école par une PAC hybride en cascade	20 833,75 €
SAINT-HUBERT	Mise aux normes des accès PMR de la mairie	3 610 €
SAINT-HUBERT	Remplacement des portes de la chapelle	3 082 €
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE	Changement des 6 chaudières au gaz des logements communaux	11 095 €
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE	Réaménagement de l'air de jeux	3 345 €
SILLY-SUR-NIED	Rénovation énergétique de l'appartement situé au-dessus de la mairie	17 747 €
SORBEY	Rénovation des vitraux de l'Eglise	2 493 €

La CCHCPP se réserve le droit de revoir à la baisse les montants alloués à la suite de la réception des factures visées du SGC, afin de respecter le minimum de 20% d'autofinancement et le principe selon lequel le montant de fonds de concours ne peut être supérieur à l'autofinancement de la commune.

Le Conseil communautaire,

VU l'article L 5214-16 V du CGCT permettant aux Communautés de Communes de financer la réalisation d'un équipement par le versement de fonds de concours,

VU la DBC2025_04 de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange relative au règlement d'attribution des fonds de concours,

VU le règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de

VU l'avis favorable de la commission « Finances » réunie le 2 juin 2025,

VU les différents dossiers de demandes d'attribution de fonds de concours,

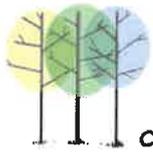
VU la demande de retrait d'attribution de fonds de concours émise par la commune de Retonfey pour son dossier de remplacement de l'ECS par aérothermie et installation d'une PAC sur la salle multisports validé par la DCC2024_98,

CONSIDERANT que les dossiers ayant reçus un avis défavorable de la commission « Finances » doivent être de nouveau analysés lors d'une prochaine commission après mise en conformité de la demande,

Après en avoir délibéré, par 1 abstention (M. Hervé MESSIN) et 35 voix pour,

DECIDE :

- **DE VALIDER** l'attribution des fonds de concours ci-dessus ;



**Haut Chemin
Pays de Pange**

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 057-200067957-20250717-DCC2025_56-DE

- **D'ANNULER** l'attribution du fonds de concours de 25 000 € pour la commune de Retonfey pour le projet de remplacement ECS par aérothermie et installation PAC pour la salle multisports, validé par la DCC2024_98 ;
- **DE CONFIRMER** les crédits correspondants au budget.

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

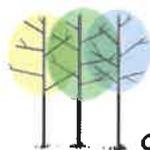
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY : M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE : M. Alain BASTIEN
RETONFEY : M. Christian PETIT
VIGY : Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY : M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY : M. Lionel GUIRAUT

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

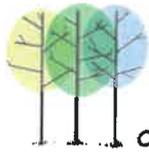
DCC N°2025_57 : FINANCES – Virement de crédit

M. Joël SIMON, 1^{er} Vice-président explique au Conseil que le montant prévu lors du vote du budget pour la dotation des bacs n'était pas suffisant. Ainsi, il convient de procéder à une décision modificative du budget OM.

Ainsi, il est proposé au Conseil communautaire d'effectuer la modification suivante sur le budget OM :

INVESTISSEMENT :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2154 – opération 102 : Matériel industriel	-35 000 €		
2188 : Autres	35 000 €		



FONCTIONNEMENT :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
Total Dépenses	0 €	Total Recettes	0 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **D'AUTORISER** la décision modificative présentée ci-dessus ;
- **DE CHARGER M. le Président** d'effectuer les démarches relatives à cette décision.

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER

MARSILLY : M. Bernard BARRE
 OGY-MONTOY-FLANVILLE : M. Alain BASTIEN
 RETONFEY : M. Christian PETIT
 VIGY : Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
 VRY : M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY : M. Lionel GUIRAUT

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_58 : GEMAPI – Convention AMO Safer

Mme Delphine BERGER, Vice-présidente, rappelle qu'afin d'aboutir à la mise en place du programme de lutte contre les inondations sur le bassin versant du ruisseau de Vallières (dans le cadre de la GEMAPI), la CCHCPP par DCC2024_58 a conclu en 2024, une convention avec la Safer dans l'objectif d'avoir accès à l'outil « Vigifoncier », permettant de réaliser une veille foncière.

Dans l'intention de se positionner sur des parcelles, il est proposé au Conseil de signer une prestation complémentaire : **Assistance à maîtrise foncière**. Cette mission consiste en la conclusion d'une convention cadre de prestations de services et de mise en réserves foncières compensatoires selon les tarifs indiqués sur l'image ci-dessous.

	EUROS HT
Analyse Foncière	300 € par exploitant ou par propriétaire
Réunions/Rencontres	700 € par réunion
Rapport d'Étude	2 500 €

+ Forfait de 1 500 € HT pour chaque négociation

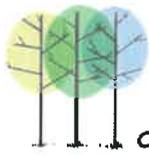
+ Rémunération complémentaire de 8% HT appliquée sur le montant total du prix de vente et des indemnités perçues par les propriétaires et exploitants

Le Conseil communautaire,

VU l'avis favorable de la commission « GEMAPI » du 2 novembre 2023,

VU la délibération DCC2024_58 du 4 juin 2024,

VU la convention cadre de prestations de service et de mise en réserves foncières de la Safer,



Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** la prestation complémentaire d'assistance à maîtrise foncière ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer la convention avec la Safer et tout document afférent à ce dossier.

Pièce jointe :

- *Convention cadre de prestations de service et de mise en réserves foncières de la Safer*

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

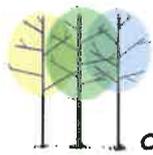
L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN
RETONFEY :	M. Christian PETIT
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
------------------	-------------------

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_59 : GEMAPI – Travaux GEMA sur la commune de Marsilly

Afin de centraliser les procédures liées aux marchés et d'obtenir des conditions économiques et techniques uniformes, la CCHCPP a rejoint un groupement de commandes permanent avec la Métropole de Metz (DCC2022_87). Ce partenariat vise à réaliser des études et travaux de renaturation ainsi que de protection contre les crues, en adoptant une gestion intégrée de l'ensemble du bassin versant du ruisseau de Vallières. Pour mémoire, ce cours d'eau se trouve concerné par les territoires de l'Eurométropole et de la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange.

Sur ce secteur, la commune de Marsilly est confrontée à des enjeux environnementaux et hydrauliques importants. Certaines zones sont vulnérables aux risques d'inondation et à la dégradation progressive des milieux aquatiques. Il est donc essentiel de mettre en place des actions concrètes, dans le cadre de la compétence GEMAPI, afin de préserver les écosystèmes, de restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau et de renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Les travaux prévus s'inscrivent dans une démarche de protection, de restauration et d'entretien des milieux aquatiques (GEMA).

Il est également important de souligner que la majorité des terrains concernés par ces travaux sont des parcelles communales, ce qui facilite leur réalisation et renforce l'intérêt général de cette initiative.

Du fait de leur diversité, ces travaux présentent un intérêt public majeur, à la fois pour la prévention des inondations et pour la préservation de la biodiversité locale :

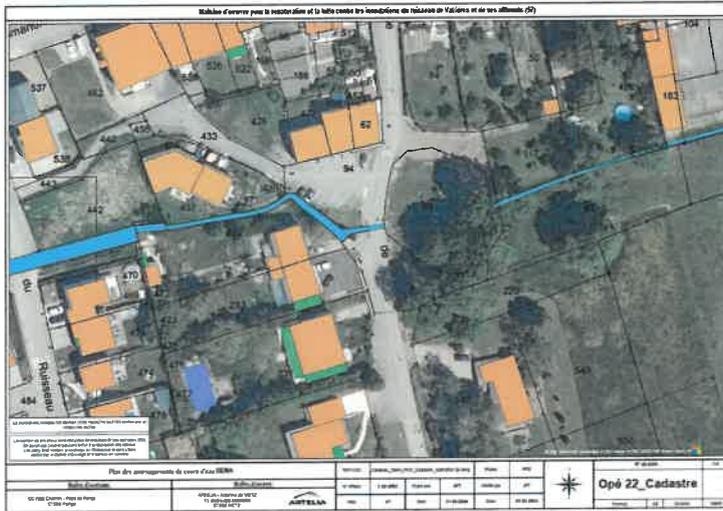
- Réouverture et création d'une annexe hydraulique sur le secteur où se situe actuellement l'aire de jeu
- Réouverture et enrochement d'une section
- Reméandrage et plantations de ripisylve sur l'aval du ruisseau

L'appel d'offres porté par la Métropole a été attribué à l'entreprise SAS BERTRAND. Pour l'ensemble de ces opérations, le montant des travaux a été estimé, dans le cadre de l'étude de conception, à près de 193 000 € HT.

Le devis transmis par la société SAS BERTRAND pour la réouverture du ruisseau de Marsilly et la création d'annexes hydrauliques fait état d'un montant de 147 198 € HT et est conforme aux coûts prévisionnels établis dans l'étude.

Ces travaux sont susceptibles d'être aidés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est à hauteur de 80%.

Etat actuel du cours d'eau en amont (busé)



Travaux prévus : réouverture et création d'une annexe



Etat actuel du cours d'eau en aval



Travaux prévus : remeandrage et replantation



Le Conseil communautaire,

VU la délibération DCC2022_87 du 19 septembre 2022 relative à l'adhésion au groupement de commandement de la Métropole de Metz,
VU le devis de travaux de l'entreprise SAS Bertrand,
VU l'avis de la commission « GEMAPI » du 7 juillet 2025,
ENTENDU les explications de la Vice-présidente,



Haut Chemin Pays de Pange

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le

ID : 057-200067957-20250717-DCC2025_59-DE

S²LOW

Après en avoir délibéré, par 1 abstention (M. Alain DALSTEIN) et 35 voix pour,

DECIDE :

- D'AUTORISER M. le Président à solliciter une subvention à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ;
- D'AUTORISER M. le Président à solliciter une subvention à la Région Grand Est ;
- D'AUTORISER M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ces demandes de subventions ;
- D'AUTORISER M. le Président à signer le devis pour les premiers travaux de l'entreprise SAS BERTRAND de 147 198 € HT ;
- D'AUTORISER M. le Président à signer tout document afférent à ces travaux ;
- D'AUTORISER M. le Président à demander l'accord des propriétaires pour intervenir sur les terrains privés.

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

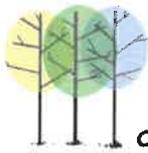
L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN
RETONFEY :	M. Christian PETIT
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
------------------	-------------------

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_60 : MOBILITES – Validation des deux liaisons cyclables à réaliser en priorité

Dans un contexte de changement climatique, la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange cherche à développer des alternatives à la voiture individuelle, notamment à travers les mobilités douces. La Communauté de Communes est d'ailleurs lauréate de l'Appel à Projet AVELO 3 de l'ADEME depuis mars 2024. Cela lui a permis d'obtenir le soutien technique et financier de l'ADEME pour des actions et études en faveur du vélo, jusqu'à fin 2026.

Le Conseil communautaire a adopté, le 8 avril 2024, un Schéma Directeur Cyclable (SDC). Ce dernier identifie un maillage cyclable des différentes liaisons à réaliser à long terme sur le territoire.

Suite à l'adoption de ce schéma, la CCHCPP a décidé, par délibération du Bureau communautaire en date du 9 octobre 2024, de lancer une étude de faisabilité sur certaines liaisons prioritaires du maillage cyclable cartographié dans le SDC. Ces liaisons prioritaires ont été identifiées par la commission « Mobilités douces » en date du 27 mars 2024, et correspondent aux itinéraires suivants :

- Metz – Raville, via Ogy-Montoy-Flanville, Silly-sur-Nied et Courcelles-Chaussy ;
- Voie verte Ouest : Pange – Vigy, via Colligny-Maizery, Ogy-Montoy-Flanville, Retonfey et Sainte-Barbe ;
- Liaisons avec les autres EPCI : Faily-Vany, Courcelles-sur-Nied – Mécleuves, Marsilly – Ars-Laquenexy, Vigy (Hessange) – Bettelainville, Courcelles-Chaussy – Varize, Sanry-sur-Nied – Aube.

MATec (Moselle Agence Technique) et l'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle) ont été chargées d'étudier la faisabilité de ces tronçons. Une synthèse des résultats de cette étude a été présentée à la commission « Mobilités douces » en date du 25 mars 2025. Les membres de la commission ont pu découvrir les estimations pour chaque tronçon (hors acquisitions foncières). Au vu des éléments présentés et des crédits fléchés au budget 2025 pour des travaux d'aménagements cyclables, la commission « Mobilités douces » propose dans un premier temps de développer les liaisons suivantes :

- Metz (Actipôle) – Puche, via La Planchette ;
- Silly-sur-Nied – Courcelles-Chaussy (jusqu'à la voie verte)

M. le Président propose à l'assemblée de valider la priorisation de ces deux liaisons et d'en lancer les études d'avant-projet et les potentiels travaux.

Le Conseil communautaire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les avis émis par la commission « Mobilités douces » en date du 27 mars 2024 et du 25 mars 2025,

VU le Schéma Directeur Cyclable de la CCHCPP, adopté par la délibération DCC2024_38 du 8 avril 2024,

CONSIDERANT l'intérêt pour la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange à développer les infrastructures cyclables sur son territoire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** les tronçons susmentionnés comme prioritaires pour l'étude d'avant-projet ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document contractuel nécessaire à la réalisation d'une étude d'avant-projet ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à lancer un marché pour la réalisation de travaux d'aménagements cyclables si l'étude d'avant-projet est concluante.

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

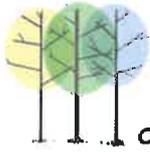
L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN
RETONFEY :	M. Christian PETIT
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
------------------	-------------------

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_61 : MOBILITES – Avis sur le projet de la commune de Bazoncourt

M. le Président présente le projet porté par la commune de Bazoncourt. La commune mène un projet de création de liaisons douces afin de relier de manière sécurisée les villages de Vaucremont, Bazoncourt et Berlize. Ce réseau est composé de six tronçons totalisant 2 546 mètres linéaires. Il permettra de résorber les discontinuités actuelles et d'assurer une circulation fluide pour les cyclistes et les piétons. En favorisant les mobilités actives, cette initiative vise à offrir une alternative sécurisée aux déplacements motorisés et à renforcer les infrastructures de mobilités douces sur le territoire.

Au-delà de la dimension sécuritaire, cette initiative contribue à l'amélioration du cadre de vie en encourageant des modes de déplacement respectueux de l'environnement. En facilitant les trajets quotidiens et les loisirs en plein air, elle participe au développement d'un territoire plus attractif et durable. En réduisant la dépendance à la voiture, ce projet s'inscrit dans une démarche de transition écologique et de promotion des mobilités douces au service des habitants.

Les travaux devraient débuter fin 2025 pour un achèvement en milieu d'année 2026. Le plan de financement prévisionnel estime des travaux à hauteur de 528 428,07 € HT.

M. le Président propose au Conseil de donner un avis favorable au projet de Bazoncourt afin d'appuyer cette démarche.

Le Conseil communautaire,

VU les éléments relatifs au projet de liaisons douces de la commune de Bazoncourt,
VU le courrier de M. Dominique BERTRAND, Maire de Bazoncourt, en date du 9 juillet 2025 sollicitant le soutien de la CCHCPP
VU les objectifs évoqués dans le Schéma Directeur Cyclable de la CCHCPP, adopté par la délibération DCC2024_38 du 8 avril 2024,
CONSIDERANT l'intérêt pour la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange à encourager l'émergence de projets cyclables communaux,
CONSIDERANT le PCAET de la Communauté de Communes et notamment l'objectif A1.5 du plan d'action, consistant à développer le réseau cyclable du territoire,
ENTENDU l'exposé de M. le Président,



**Haut Chemin
Pays de Pange**

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le

ID : 057-200067957-20250717-DCC2025_61-DE

S²LO

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **DE DONNER** un avis favorable au projet de liaisons douces porté par la commune de Bazoncourt ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

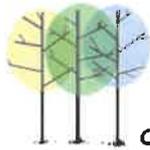
L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBAY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY :
OGY-MONTOY-FLANVILLE :
RETONFEY :
VIGY :
VRY :

M. Bernard BARRE
M. Alain BASTIEN
M. Christian PETIT
Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY : M. Lionel GUIRAUT

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_62 : MOBILITES – Adoption du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) de la CCHCPP

La CCHCPP s'est engagée en 2023 dans l'élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) ainsi que d'un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS). L'AGURAM (Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle) a été mandatée pour réaliser ces deux documents, dans le cadre de la convention partenariale entre elle et la Communauté de Communes Haut-Chemin – Pays de Pange approuvée par la DCC2023_73 du 5 juillet 2023.

Le Plan de Mobilité Simplifié est un outil de planification permettant de définir la politique de mobilité de la CCHCPP. Il se compose d'un diagnostic, d'une stratégie et d'un plan d'action. Le PDMS est le fruit du travail mené par la commission « Mobilités douces » présidée par Éric GULINO, Etienne LOGNON et Fabrice MULLER, Vice-présidents en charge de la commission, accompagnée par l'AGURAM et les services de la CCHCPP.

À ce jour, ont notamment été organisés :

- Un atelier avec les élus (mutualisé avec le Projet de Territoire) le 28 juin 2023,
- 5 réunions de la commission « Mobilités douces » (20 juin 2023, 6 décembre 2023, 27 mars 2024, 12 septembre 2024, 16 décembre 2024)
- Un atelier de travail sur les fiches-actions avec les Vice-présidents de la commission (24 juin 2024).

Le projet de PDMS a fait l'objet d'une phase de consultation des communes du 26 novembre 2024 au 13 décembre 2024 puis a été présenté à la commission « Mobilités douces » pour validation le 16 décembre 2024. Il a ensuite été arrêté par le Conseil communautaire en date du 19 décembre 2024.

Le projet de plan ayant été arrêté par le Conseil communautaire, celui-ci a été soumis du 8 janvier 2025 au 8 avril 2025 à une phase de consultation des personnes publiques et organismes ou associations définies à l'article L.1214-36-1 du Code des Transports.

Au terme de cette première période de consultation, le projet de Plan de Mobilité Simplifié a été soumis à une seconde phase de consultation, du 23 avril 2025 au 23 mai 2025, auprès du grand public, conformément aux articles L1214-36-1 et L123-19-1 du Code des Transports.

Suite à ces périodes de consultation, le projet de Plan de Mobilité Simplifié a été légèrement amendé pour tenir compte des avis recueillis.

M. le Président propose désormais à l'assemblée d'approuver définitivement le Plan de Mobilité Simplifié.

Le Conseil communautaire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 dite Loi d'orientation des Mobilités, et notamment sa section relative à la planification en matière de mobilité de personnes et de transport de marchandises,

VU l'article L. 1214-36-1 du Code des Transports définissant les modalités d'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié,

VU la DCC2023_73 du 5 juillet 2023 décidant de l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié,

VU la DCC2024_113 du 19 décembre 2024 arrêtant le projet de Plan de Mobilité Simplifié,

CONSIDERANT le travail d'élaboration et de concertation du Plan de Mobilité Simplifié réalisé entre juin 2023 et décembre 2024 ;

CONSIDERANT les avis et remarques transmis à la Communauté de Communes par les personnes publiques associées conformément aux dispositions prévues par l'article L.1214-36-1 du Code des Transports ;

CONSIDERANT les avis et contributions transmis à la Communauté de Communes à l'occasion de la procédure de participation du public qui s'est tenue du 23 avril au 23 mai 2025, dans les conditions prévues à l'article L.123-19-1 du Code de l'Environnement ;

CONSIDERANT la synthèse des avis,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** définitivement le projet de Plan de Mobilité Simplifié ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pièce jointe :

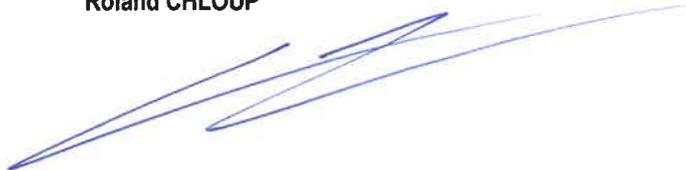
- *Plan de Mobilité Simplifié*

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

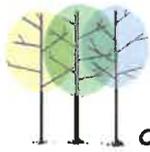
L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN
RETONFEY :	M. Christian PETIT
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
------------------	-------------------

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_63 : PCAET – Évaluation environnementale stratégique

Mme Delphine BERGER, Vice-présidente, informe le Conseil que dans le cadre de l'élaboration du PCAET de la Communauté de Communes Haut-Chemin – Pays de Pange, démarche engagée à travers la délibération DCC2022_56 du 11 avril 2022, une Évaluation Environnementale Stratégique doit être réalisée.

L'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) est une obligation réglementaire pour les PCAET (article R122-17 du Code de l'Environnement). Elle consiste notamment en un rapport environnemental faisant état des incidences sur l'environnement des actions retenues, et s'accompagne d'un dispositif de suivi et d'évaluation. Ces documents devront être transmis à l'Autorité Environnementale pour avis avant que le PCAET ne puisse être adopté.

Pour rappel, la CCHCPP s'est lancée volontairement dans une démarche d'élaboration d'un PCAET. Les objectifs de la stratégie du PCAET ont été validés par la délibération DCC2024_40 en date du 8 avril 2024. Dans la continuité de cette démarche, un programme d'actions a été élaboré.

La Communauté de Communes ne pouvant pas s'auto-évaluer de manière objective, plusieurs structures ont été contactées. Les propositions reçues ont été présentées à la commission « PCAET » en date du 21 mai 2025. La commission s'est prononcée en faveur de l'offre formulée par le Bureau d'études Ginger Burgeap, qui collabore déjà avec plusieurs collectivités voisines et propose un accompagnement complet pour 25 000 € HT.

Mme Delphine BERGER propose à l'assemblée de faire appel au bureau d'études Ginger Burgeap pour réaliser l'Évaluation Environnementale Stratégique du PCAET.

Le Conseil communautaire,

VU l'article R122-17 du Code de l'Environnement, fixant la liste des plans et programmes devant faire l'objet d'une évaluation environnementale,

VU la DCC2022_56 du 11 avril 2022 et la DCC2024_40 du 8 avril 2024,

VU l'avis émis par la commission « PCAET » en date du 21 mai 2025,

VU la proposition technique formulée par le bureau d'études Ginger Burgeap,

CONSIDERANT la nécessité d'avoir recours à un prestataire externe pour réaliser l'Évaluation Environnementale Stratégique,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **DE RECOURIR** à un prestataire externe pour la réalisation de son Évaluation Environnementale Stratégique ;
- **DE RETENIR** l'offre du bureau d'études Ginger Burgeap ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document afférant à cette décision.

Pièce jointe :

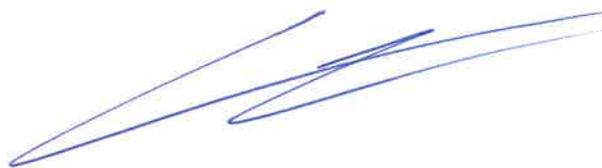
- *Proposition technique formulée par le bureau d'études Ginger Burgeap*

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



Membres du Conseil : 42

Présents : 27

Pouvoirs : 9

Votants : 36

Excusés : 14

Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER

MARSILLY : M. Bernard BARRE
 OGY-MONTOY-FLANVILLE : M. Alain BASTIEN
 RETONFEY : M. Christian PETIT
 VIGY : Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
 VRY : M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY : M. Lionel GUIRAUT

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_64 : RESSOURCES HUMAINES – Ratios promus-promouvables

M. le Président, informe l'assemblée que pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promu est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement.

Ce taux, appelé « ratio promus-promouvables », est fixé par l'assemblée délibérante après avis du Comité Social Territorial (CST). Il peut varier entre 0 et 100%.

Cette modalité concerne tous les grades d'avancement (pour toutes les filières), sauf ceux du cadre d'emplois des agents de police.

M. le Président propose au Conseil de fixer les ratios d'avancement de grade pour la collectivité de la manière suivante :

Grade d'origine	Grade d'accès	Ratios (%)	Observations
Adjoint technique	Adjoint Technique principal 2 ^{ème} classe	100%	
Adjoint Technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint Technique principal 1 ^{ère} classe	100%	
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise Principal	100%	
Technicien	Technicien Principal 2 ^{ème} classe	100%	
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	Technicien Principal 1 ^{ère} classe	100%	
Ingénieur	Ingénieur Principal	100%	
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	100%	
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	100%	
Rédacteur	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	100%	
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	100%	
Attaché	Attaché Principal	100%	

Le Conseil communautaire,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial du 25 avril 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **D'ADOPTER** les ratios ainsi proposés.

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

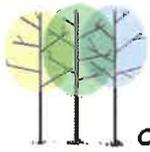
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN
RETONFEY :	M. Christian PETIT
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
------------------	-------------------

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_65 : RESSOURCES HUMAINES – Créations et suppressions de postes

M. le Président informe le Conseil que conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité territoriale ou établissement public sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

M. le Président propose à l'assemblée :

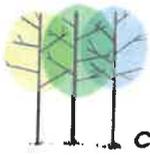
La création **d'un emploi d'Attaché territorial** pour assurer les fonctions de coordinateur du projet de territoire, de projets transversaux et de la mutualisation. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative, au grade d'Attaché territorial.

Si cet emploi ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel dont les fonctions relèveront de la catégorie A dans les conditions fixées par l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'attaché Territorial, sur la base de l'espace indiciaire de référence.

La création **d'un emploi d'Attaché principal** pour assurer les fonctions de Directeur des Affaires juridiques et des relations publiques. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative, au grade d'Attaché principal.

Si cet emploi ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel dont les fonctions relèveront de la catégorie A dans les conditions fixées par l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'attaché principal, sur la base de l'espace indiciaire de référence.

La suppression **de deux postes d'adjoint administratif** à la suite de la nomination de deux agents sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe dans le cadre de réussites de concours.



Haut Chemin Pays de Pange

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 28/07/2025

Reçu en préfecture le 28/07/2025

Publié le

ID : 057-200067957-20250717-DCC2025_65-DE

S²LOW

Le Conseil communautaire,

VU le Code Général de la fonction publique,
VU le tableau des emplois,

Après en avoir délibéré, par 1 voix contre (M. Hervé MESSIN), par 2 abstentions (Mme Anne-Marie MARX et M. Christian PETIT) et par 33 voix pour,

DECIDE :

- **D'ADOPTER** la proposition de M. le Président ;
- **DE MODIFIER** ainsi le tableau des emplois ;
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBAY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER

MARSILLY : M. Bernard BARRE
 OGY-MONTOY-FLANVILLE : M. Alain BASTIEN
 RETONFEY : M. Christian PETIT
 VIGY : Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
 VRY : M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY : M. Lionel GUIRAUT

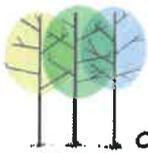
M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_66 : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs

M. le Président présente au Conseil le projet de tableau des effectifs incluant l'ouverture d'un poste d'attaché territorial, d'un poste d'attaché principal et la suppression de deux postes d'adjoint administratif.

Ainsi il est proposé au Conseil de fixer le tableau des effectifs de la manière suivante :

<i>Liste des emplois</i>	<i>Postes existants</i>	<i>Nouvelle proposition</i>
DGS des EPCI de 10 000 à 20 000 habitants	1	1
Attaché principal	1	2
Attaché territorial	3	4
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	2	2
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	2	2
Rédacteur territorial	5	5
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	1
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	3	3
Adjoint administratif	3	1
Ingénieur	1	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	1
Technicien	2	2
Agent de maîtrise	5	5



Adjoint Technique principal de 1 ^{ère} classe	2	2
Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe	2	2
Adjoint technique	12	12
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	1
Assistant d'enseignement Artistique principal	1	1
Total	48	48

Le Conseil communautaire,

VU le Code Général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

VU le tableau des effectifs proposé,

CONFORMEMENT à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Après en avoir délibéré, par 1 voix contre (M. Hervé MESSIN, par 2 abstentions (Mme Anne-Marie MARX et M. Christian PETIT) et 33 voix pour,

DECIDE :

- **DE VALIDER** le tableau des effectifs présenté ci-dessus.

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP. Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN
RETONFEY :	M. Christian PETIT
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
------------------	-------------------

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_67 : TOURISME ET CULTURE – Dossiers de subventions

M. Fabrice MULLER, Vice-président en charge du Tourisme rappelle que la commission « Tourisme / Vie associative et culturelle » s'est réunie le 27 mai 2025 et a rendu un avis concernant plusieurs dossiers de demande de subvention.

M. Fabrice MULLER propose au Conseil de délibérer en faveur du versement des subventions pour les projets suivants :

- L'association Grain's de Folie Familles Rurales de Chevillon-Maizeroy organise la 16ème édition de l'écofestival « Sur la Remorque du Pat ». Cet événement a eu lieu les 27 et 28 juin 2025. Cette manifestation gratuite propose une programmation variée destinée à un large public. Artistes, producteurs et commerçants ont pris part à cet événement. L'association sollicite une subvention de 3 000 €, montant ayant reçu un avis favorable de la commission.
- L'association Apicole du Pays Messin a organisé une Fête de la Nature et de l'Abeille. Il s'agit d'une première demande. L'événement a eu lieu le 15 juin 2025, à Ogy-Montoy-Flanville. La manifestation permet au grand public de mieux connaître l'abeille, la nature et les interactions entre les deux à travers différents ateliers. Des conférences et de l'extraction de miel ont également été proposées. L'entrée est gratuite. La commission a donné un avis favorable pour une subvention de 600 €.
- L'association UNC Vigy & Environs a organisé un convoi de véhicules militaires à l'occasion du 8 mai 2025. Une quinzaine de véhicules militaires du CEVM ont traversé 15 villages de la CCHCPP. Lors de leur passage, 5 cérémonies patriotiques ont été célébrées. La commission a opté pour une subvention de 2 000 €.
- L'association Pange et Des Monts organise la 19ème édition du festival Musikodouv. L'événement aura lieu les 22 et 23 août à Pange. Il est prévu l'organisation de deux soirées concert, spectacle de cirque, expositions, atelier badge, atelier graffiti sur toile, déambulations circassiennes, jeux en bois, ateliers maquillage et numérique à destination des enfants. Un avis favorable a été accordé par la commission pour une subvention de 2 000 €.
- Le Football Club de Courcelles-sur-Nied a organisé un challenge semi-nocturne le 28 mai, ainsi qu'un tournoi le 29 mai. 140 jeunes de 10 à 14 ans étaient présents et tous les clubs de football de la CCHCPP (U13) étaient conviés. Un avis favorable pour une subvention de 1 000 € a été donné.
-



- Le lycée agricole de Courcelles-Chaussy organisait la deuxième édition de la Fête des Plantes. L'évènement a eu lieu les 24 et 25 mai 2025 et a réuni plus de 60 exposants en lien avec les plantes et l'univers du jardin, 15 exposants de produits locaux, 10 associations ou institutions locales (dont un stand CCHCPP), 10 exposants en produits alimentaires pour le food-court. 4 200 visiteurs ont été recensés sur les deux jours. L'entrée était gratuite. La commission a opté pour une subvention de 3 000 €.
- L'association du Billard Club de Courcelles-sur-Nied organise ses portes ouvertes. L'évènement aura lieu le dimanche 5 octobre 2025. Il s'agit d'une journée pour promouvoir les actions du club avec des démonstrations de jeu de billard et une présentation des différentes techniques. L'association sollicite une subvention de 300 €, montant ayant reçu un avis favorable de la commission.

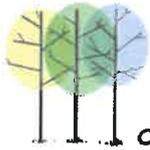
ASSOCIATION / EVENEMENT	MONTANT DEMANDÉ	AVIS DE LA COMMISSION
Grain's de Folie / Familles Rurales de Chevillon Maizeroy – Sur la remorque du Pat	3 000 €	Avis favorable pour 3 000 €
Association Apicole du Pays Messin – Fête de la nature et de l'abeille	600 €	Avis favorable pour 600 €
UNC Vigy & Environs – La route de la Liberté	2 000 €	Avis favorable pour 2 000 €
Pange et Des Monts - Musikodouv	2 000 €	Avis favorable pour 2 000 €
Entente sportive de Courcelles-sur-Nied – Challenge foot CCHCPP	1 000 €	Avis favorable pour 1 000 €
Lycée agricole de Courcelles-Chaussy – Fête des plantes	3 000 €	Avis favorable pour 3 000 €
Billard Club de Courcelles-sur-Nied – Journée portes ouvertes	300 €	Avis favorable pour 300 €

Le Conseil communautaire,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Tourisme / Vie associative et culturelle » du 27 mai 2025,
ENTENDU les explications du Vice-président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité sur les subventions versées aux associations suivantes :

- **Grain's de Folie / Familles Rurales de Chevillon Maizeroy – Sur la remorque du Pat**
- **Association Apicole du Pays Messin – Fête de la nature et de l'abeille**
- **UNC Vigy & Environs – La route de la Liberté**
- **Pange et Des Monts – Musikodouv**
- **Entente sportive de Courcelles-sur-Nied – Challenge foot CCHCPP**
- **Lycée agricole de Courcelles-Chaussy – Fête des plantes**
- **Billard Club de Courcelles-sur-Nied – Journée portes ouvertes**



**Haut Chemin
Pays de Pange**

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 057-200067957-20250717-DCC2025_67-DE

DECIDE :

- **DE VALIDER** les subventions présentées dans le tableau ci-dessus.

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

Membres du Conseil : 42
Présents : 27
Pouvoirs : 9
Votants : 36
Excusés : 14
Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER

MARSILLY : M. Bernard BARRE
 OGY-MONTOY-FLANVILLE : M. Alain BASTIEN
 RETONFEY : M. Christian PETIT
 VIGY : Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
 VRY : M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY : M. Lionel GUIRAUT

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
 M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2025_68 : TOURISME ET CULTURE – Convention de transfert de voies par la société Lidl à la CCHCPP et à la commune de Courcelles-Chaussy

M. Fabrice MULLER, Vice-président en charge du Tourisme expose la situation au Conseil. La société LIDL a déposé, le 16 décembre 2024, une demande de permis de construire portant sur deux points :

- 1) La démolition totale des bâtiments présents sur l'unité foncière suivante :

Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
29	185	CHEMIN DE FER	0 ha 15 a 81 ca
29	186	LENBANNE	0 ha 08 a 79 ca
29	187	LENBANNE	0 ha 02 a 71 ca
29	188	LENBANNE	0 ha 05 a 03 ca
29	357	LENBANNE	0 ha 01 a 55 ca
29	358	LENBANNE	0 ha 02 a 33 ca
29	360	LENBANNE	0 ha 00 a 84 ca
29	396	LENBANNE	0 ha 16 a 44 ca
29	397	3 AV DE LA LIBERATION	0 ha 09 a 64 ca
29	398	LENBANNE	0 ha 06 a 64 ca
29	399	LENBANNE	0 ha 01 a 26 ca



30	12	259A AV DE LA LIBERATION	0 ha 10 a 14 ca
30	186	LENBANNE	0 ha 44 a 45 ca
30	190	AV DE LA LIBERATION	0 ha 00 a 14 ca
30	191	AV DE LA LIBERATION	0 ha 02 a 43 ca
CONTENANCE TOTALE			1ha 28 a 20 ca

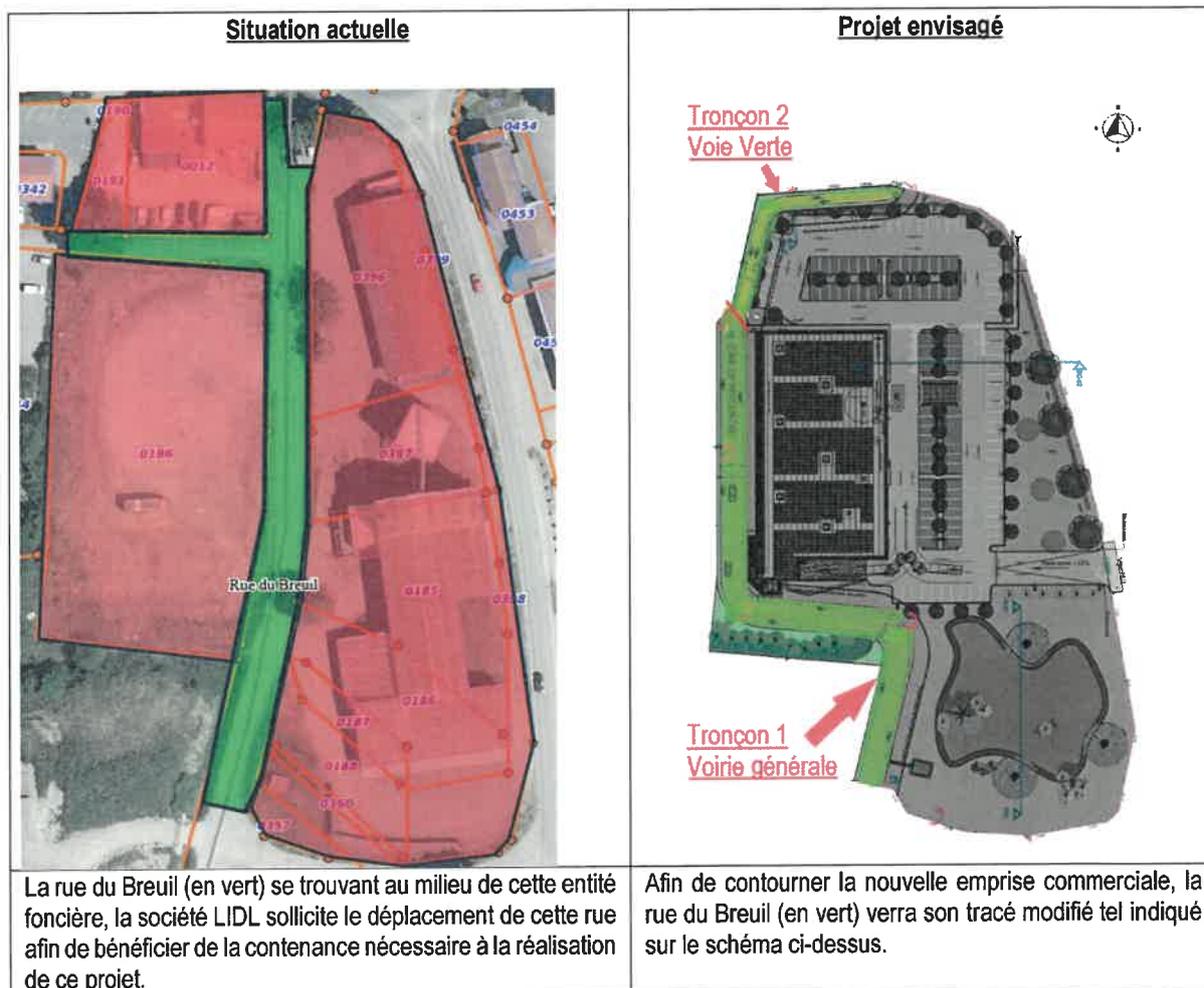
Il s'agit des emprises de la friche LORCA d'une part et de l'ancien restaurant « TEZEL » d'autre part.

- 2) La construction d'un magasin pour l'enseigne LIDL d'une surface plancher de 2 106 m² accompagnée de 128 aires de stationnement attenantes.

Cette unité foncière est, à ce jour, traversée par la rue du Breuil. Cette rue est une voie communale ouverte à la circulation générale tout en étant également sur le tracé de la voie verte de la Communauté de Communes.

Le projet de LIDL va modifier le tracé de la rue du Breuil afin de contourner la nouvelle emprise commerciale. Le projet de modification est le suivant. Une fois déplacée, la nouvelle voie sera décomposée en deux tronçons :

- Le premier correspond au déplacement de la rue du Breuil, une voie toujours accessible à la circulation générale.
- Le second va dans le prolongement de la rue du Breuil et permet aux piétons et cyclistes de la voie verte de rejoindre le tracé de la voie verte existante.



La société LIDL, la commune de Courcelles-Chaussy et la CCHCPP se sont rapprochées afin de convenir des modalités de transfert de ces équipements. Le transfert en faveur de la commune de Courcelles-Chaussy ne sera réalisé qu'après obtention du permis de construire. Par la suite, la commune rétrocèdera, à l'euro symbolique, les emprises correspondant à la voie verte à la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange.

La convention annexée à la présente note a pour objet d'organiser les conditions techniques, administratives et financières du transfert de ces nouvelles voies et réseaux après leur achèvement conforme. La société LIDL s'engage à prendre à sa charge les frais d'actes de ce dossier.

Le Conseil communautaire,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les dispositions de l'article L.2541-12,
VU le projet de convention de rétrocession et les différents documents explicatifs du projet,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **DE VALIDER** ce transfert de voirie entre la société LIDL, la commune de Courcelles-Chaussy et la CCHCPP ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer l'ensemble des documents liés à cette opération.

Pièce jointe :

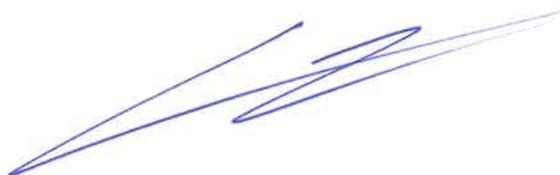
- *Convention de rétrocession*

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



Membres du Conseil : 42

Présents : 27

Pouvoirs : 9

Votants : 36

Excusés : 14

Absent : 1

Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 Juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

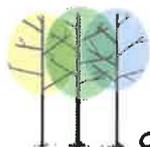
L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 17 heures 30, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.
Mme Delphine BERGER a été nommée secrétaire de séance.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE, MM. Guillaume BERNEZ (à partir de la DCC N°2025_55) et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, M. Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Gérard BORNEMANN (à partir de la DCC N°2025_49)
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBAY :	M. Claude SPINELLI (à partir de la DCC N°2025_50)
VIGY :	/
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, MM. Luc GIAMBERINI et Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER



MARSILLY :
OGY-MONTOY-FLANVILLE :
RETONFEY :
VIGY :
VRY :

M. Bernard BARRE
M. Alain BASTIEN
M. Christian PETIT
Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL et Hervé PRITRSKY
M. Dominique MAST

Absent :

SANRY-LES-VIGY : M. Lionel GUIRAUT

M. Luc GIAMBERINI a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-Paul LARISCH a donné procuration à Mme Armelle REISER LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Fabrice MULLER pour tous les points à l'ordre du jour
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Joël SIMON pour tous les points à l'ordre du jour
M. Bernard BARRE a donné procuration à M. Michel HERENCIA pour tous les points à l'ordre du jour
M. Alain BASTIEN a donné procuration à M. Éric GULINO pour tous les points à l'ordre du jour
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

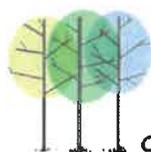
DCC N°2025_69 : TRANSITION – Dossiers de subventions

M. le Président rappelle que la commission « Transition écologique et énergétique » s'est réunie le 5 juin 2025. Lors de cette commission, 24 dossiers de demande de subvention ont été validés.

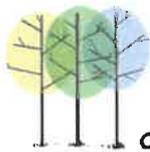
Aussi, M. le Président évoque le cas de la commune de Retonfey. Cette dernière demande le retrait de l'attribution de la subvention transition concernant le dossier de remplacement ECS par aérothermie et installation d'une PAC pour la salle multisports validé par la DCC2024_67. Ce dossier d'un montant de 6 017,50 € est remplacé par le dossier de changement d'une chaudière gaz par une PAC hybride gaz pour le groupe scolaire d'une valeur de 8 333,50 €. Ce nouveau dossier est présenté dans le tableau ci-dessous.

Le Président propose au Conseil de délibérer en faveur du versement des subventions correspondantes (sur présentation des factures), le montant définitif étant attribué au prorata des travaux facturés.

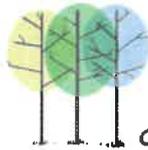
NOM	Projet	Montant devis TTC	Date de passage en commission	Montant sollicité	Forfait CCHCPP applicable	Montant attribué par la commission
FAUST	Isolation thermique extérieure	19 635,66 €	05/06/2025	1 500 €	1 500 €	1 500 €
	Remplacement chaudière fioul par une PAC	20 830,50 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
	Chauffe-eau thermodynamique		05/06/2025	200 €	0 € (AVIS ALEC : L'eau chaude sanitaire est combinée avec le système de chauffage et non produite par un ballon thermodynamique)	0 €



BRANLY	Installation de panneaux photovoltaïques (8,50 Kwc- 20 panneaux)	18 490,00 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
RANDAZZO	Isolation thermique extérieure	17 328,00 €	05/06/2025	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Commune de SORBEY	Isolation thermique extérieure logement communal	28 500,00 €	05/06/2025	8 225 €	2 375 €	8 225 €
	Isolation thermique extérieure mairie-école	58 500,00 €	05/06/2025		5 850 €	
BARBARAS	Remplacement chaudière fioul par une PAC	20 646,35 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
SCHNEIDER	Remplacement chaudière fioul par une PAC	18 430,85 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
LEGENDRE	Isolation thermique extérieure	21 561,03 €	05/06/2025	1 500 €	1 500 €	1 500 €
	Remplacement chaudière fioul par une PAC		05/06/2025	500 €	500 €	500 €
	Ballon thermodynamique		05/06/2025	200 €	0 € (AVIS ALEC : L'eau chaude sanitaire est combinée avec le système de chauffage et non produite par un ballon thermodynamique)	0 €
STALTER (2ème dossier)	Installation de panneaux photovoltaïques (9 Kwc - 18 panneaux)	18 999,00 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
FICK	Installation de panneaux photovoltaïques (6,750 Kwc - 18 panneaux)	20 900,00 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
HERRES	Remplacement d'une chaudière fioul par une PAC	14 994,11 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €



ETIENNE	Installation d'une pompe à chaleur	25 245,00 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
	Installation d'un ballon thermodynamique		05/06/2025	200 €	200 €	200 €
	Isolation thermique extérieure	4 448,30 €	05/06/2025	1 500 €	1 500 €	444,83 €
DITSCH	Isolation thermique extérieure	17 979,64 €	05/06/2025	1 500 €	1 500 €	1 500 €
MICHEL	Installation de panneaux photovoltaïques (7Kwc - 14 panneaux)	12 928,00 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
LE CORRE	Installation de panneaux photovoltaïques (3 Kwc - 8 panneaux)	7 000,00 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
VOYAT	Isolation thermique extérieure	30 800,00 €	05/06/2025	1 500 €	1 500 €	1 500 €
	Remplacement chaudière fioul par une PAC	17 998,30 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
JUNKER	Isolation thermique extérieure	21 975,00 €	05/06/2025	1 500 €	1 500 €	1 500 €
TOMASIEWICZ	Remplacement d'une chaudière fioul par une PAC	20 148,41 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
SIDOT (2ème dossier)	Installation de panneaux photovoltaïques (6Kwc - 12 panneaux)	24 900,00 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
PANONE	Remplacement chaudière fioul par une PAC	12 658,00 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
	Installation d'un ballon thermodynamique	3 989,99 €	05/06/2025	200 €	200 €	200 €
STEILER	Remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière biomasse bois	16 776,79 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
SCI Pré Joli	Isolation thermique extérieure	74 433,37 €	05/06/2025	1 500 €	1 500 €	1 500 €



MAZZARA	Isolation thermique extérieure	24 077,79 €	05/06/2025	1 500 €	1 500 €	1 500 €
	Remplacement d'une chaudière fioul par une PAC	18 704,17 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
ETCHEVERRY	Installation de panneaux photovoltaïques (3Kwc - 6 panneaux)	9 500,00 €	05/06/2025	500 €	500 €	500 €
Commune de Retonfey	Remplacement d'une chaudière gaz par une PAC hybride gaz (groupe scolaire)	83 335,00 €	05/06/2025	8 333,50 €	8 333,50 €	8 333,50 €

Total attribué par la commission : 38 403,33 €

Le Conseil communautaire,

VU l'avis favorable de la commission « Transition écologique et énergétique » du 5 juin 2025,
VU la DCC2024_67 relative à l'attribution du fonds pour le projet d'installation de PAC pour Retonfey,
ENTENDU les explications de M. le Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **D'ANNULER** l'attribution de la subvention transition de 6 017,50 € pour la commune de Retonfey pour le projet de remplacement ECS par aérothermie et installation PAC pour la salle multisport, validé par la DCC2024_67 ;
- **DE VALIDER** l'attribution des subventions présentées dans le tableau ci-dessus ;
- **DE CONFIRMER** les crédits correspondants au budget.

Fait à Pange le 17 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP